

Coopération Gabon-RCA

Faustin Archange Touadéra à Libreville hier



Le président Faustin Archange Touadéra accueilli à son arrivée à la présidence de la République par son homologue Ali Bongo Ondimba.



Le président Ali Bongo Ondimba et son homologue centrafricain, Faustin Archange Touadéra, peu avant leur tête-à-tête.



Une phase de l'entretien entre les deux chefs d'Etat.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat centrafricain a eu un entretien, en tête-à-tête, avec son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba. La rencontre a eu lieu au palais de la présidence de la Ré-

publique.

LE président centrafricain, Faustin Archange Touadéra a effectué une visite de travail et d'amitié à Libreville, hier. C'est dans ce cadre qu'il a été reçu au palais de la présidence de la République où il a eu un entretien, en tête-à-tête, avec son homologue gabo-

nais Ali Bongo Ondimba. L'échange entre les deux chefs d'Etat a essentiellement tourné autour de la coopération entre le Gabon et la République centrafricaine (RCA), la situation politique et sécuritaire en RCA, et l'intégration sous-régionale. On notera que le numéro un gabonais et son hôte ont salué l'excellence des rela-

tions entre le Gabon et la RCA. Tout comme ils ont réaffirmé leur ferme volonté d'approfondir et de renforcer les liens entre Libreville et Bangui. C'est ainsi qu'ils ont décidé de relancer la "Grande Commission mixte de coopération Centrafrique-Gabon". Sur un tout autre plan, Ali Bongo Ondimba et Faustin Archange Touadéra se sont

félicités de l'Initiative africaine pour la paix en Centrafrique ; ainsi que de la mise en place du Panel des facilitateurs qui vise à instaurer un dialogue constructif et accélérer le programme de désarmement, de mobilisation et de réinsertion (DDR). Soulignons en outre que tout en remerciant le président Ali Bongo Ondimba

pour le soutien du Gabon à son pays et pour la présence du Gabon au sein de la MINUSCA, le président centrafricain a émis le souhait de voir "cette contribution qui illustre la solidarité des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) se poursuivre".

Parlement de la Cémac

Daniel Ona Ondo décline son programme d'action

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

Le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) entend repenser la gouvernance et rendre "plus efficaces" les interventions de l'institution pour l'accélération de l'intégration sous-régionale.

DEVANT le Parlement communautaire basé à Malabo en Guinée équatoriale, Daniel Ona Ondo, le président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a décliné son programme d'action. Nouvellement porté à la tête de cette instance, l'ancien Premier ministre gabonais aura, pendant cinq ans, certaines "priorités" à réaliser. En clair, Ona Ondo a indiqué que le leitmotiv de son mandat à la tête de la Commission sera de repenser la gouvernance et surtout rendre plus efficaces nos interventions communautaires pour accélérer l'intégration régionale. Outre cette ambition, l'action de la Commission de la Cémac s'appuiera sur deux principales missions du Plan opérationnel 2017-2021, autour duquel cinq axes majeurs sont définis, notamment le développement des échanges commerciaux intracommunautaires ; l'encouragement des Etats dans les réformes sectorielles pour améliorer l'offre d'énergie ; la mise en place et le développement des infra-



Le président de la commission de la Cémac, lors de sa prestation de serment.


structures numériques. Sur ce dernier volet, il sera question d'engager, en relation avec les autorités compétentes nationales, le processus de création d'un réseau unique téléphonique de la Cémac. Aussi, au sortir du sommet des chefs d'Etat réunis le 17 février dernier à Djibloho en Guinée équatoriale, Daniel Ona Ondo a-t-il tenu à prendre en compte, les indications du président de la Conférence des chefs d'Etat, le Tchadien Idriss Deby Itno. Au titre du mandat du Tchad, a indiqué le président de la Commission de la Cémac, le président Idriss Deby Itno lui a prescrit des actions qui lui paraissent prioritaires. Au rang de celles-ci : "la relocalisation effective de la Commission de la Cémac dans son pays de siège ; la mise en œuvre effective de la libre circulation des personnes dans l'intégralité de l'espace communautaire et de la politique

commune d'Emi-immigration en zone Cémac ; le suivi de la mise en œuvre et la poursuite diligente respectivement du Plan opérationnel 2017-2021 du PER et du programme des réformes économiques et financières de la Cémac ; la finalisation de l'exercice de relecture du PER ; la mise en œuvre de l'acte additionnel relatif au recouvrement intégral de la TCI ; l'installation des juges de la Cour de justice et de la Cour des comptes communautaires concomitamment avec le paiement des indemnités de départ des juges sortants (...)". Un ensemble d'orientations qui, à en croire l'orateur, servira "d'aiguillon de l'action du gouvernement de la Commission". Par ailleurs, Daniel Ona Ondo a saisi l'occasion pour relever une préoccupation "majeure" qui, selon lui, interpelle aussi bien la Commission que le Parlement. "C'est celle de l'architecture des institutions de la

Communauté. Il nous faut s'interroger sur l'efficacité du dispositif actuel et la

compatibilité des charges qu'il induit avec le financement communautaire", a

mentionné l'ancien Premier ministre gabonais.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant enrôlement biométrique des retraités)

Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'identification de ses assurés, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe tous les retraités résidant dans les provinces du Haut Ogooué et de L'Ogooué Lolo, qu'elle procédera à leur enrôlement biométrique :

du 05 au 23 Mars 2018 dans les localités de Franceville, Moanda et Kouilamoutou de 7h30 à 15h30.

Les retraités non recensés en décembre 2017 doivent se munir de :

- ✓ Une pièce d'identité en cours de validité (Carte d'Identité Nationale, passeport, carte de séjour) et une copie de celle-ci.
- ✓ Un acte de naissance ;
- ✓ Un bulletin de paiement ;

NB : Les pensionnés qui ne se présenteront pas, verront leurs pensions suspendues au prochain paiement.

Les récépissés des cartes d'identités sans photos ne seront pas acceptés.

Fait à Libreville le, 27 février 2018

P. Le Directeur Général
P/O. Le Secrétaire Général



Arsene LESSY MQUKANDJA

Notre ambition : mieux vous servir

1432 01 79 73 06

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 184 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25 • Centre d'appels : 103
www.cnss.ga • facebook : cassinationaledesecuritesocialegabon-officiel

